

POIRÉ MAG



DOSSIER

BIENVEILLANCE ET SÉCURITÉ POUR TOUS LES GENÔTS

MAI 2022

C'EST D'ACTU - 8
En sortie au Parc
du Moulin à Élise

VIVRE ENSEMBLE - 17
Et si on convoitait ?

C'EST GENÔT - 20
Entreprendre :
être accompagné
à chaque étape



EN IMAGES - 2

Les événements marquants
des deux derniers mois

C'EST D'ACTU ! - 8

L'essentiel de l'actualité locale

BON À SAVOIR - 11

Les informations pratiques

LE DOSSIER - 12

Bienveillance et sécurité
pour tous les genêts

VIVRE ENSEMBLE - 17

Et si on covoiterait ?

PERSPECTIVES - 18

Questions / réponses sur...
la restauration du ruisseau du Ruth et
du plan d'eau du Parc du Moulin à Élise

C'EST GENÔT ! - 20

Entreprendre : être accompagné
à chaque étape.

**LE COIN DES
P'TITS GENÔTS** - 21

Défi mobilité : ça roule à
l'école des Pensées !

SORTIR AU POIRÉ - 22

L'agenda des sorties des deux
prochains mois

60 JOURS AU POIRÉ



DU 28 MARS AU 2 AVRIL

TOUS ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ !

La commune a organisé son premier temps fort développement durable de l'année. Pendant une semaine, une série d'ateliers et d'activités a été proposée aux scolaires et au grand public. Cet événement s'est terminé par une journée d'animations au parc du Moulin à Élise : fabrication d'un hôtel à insectes et d'un nichoir à oiseaux, balade découverte du Sentier de l'arbre, promenades à poney...

Mairie du Poiré-sur-Vie

4 place du Marché
CS 70 004 - 85170 Le Poiré-sur-Vie
www.ville-lepoiresurvie.fr

Directrice de publication : Sabine ROIRAND,
Maire

Rédaction et mise en page : Aude BOISSINOT et
Charlotte ESNAULT- service communication
02 51 31 86 76

Photos : Ville Le Poiré-sur-Vie ; Freepik ; Flaticon ;
Adobe Stock ; ou mentions

Impression : Imprimerie Jauffrit

Distribution : Tremplin

Tirage : 4 300 exemplaires

Dépôt légal : mai 2022





©Ciné Le Poiré

DU 26 MARS AU 2 AVRIL

DU LIVRE AU CINÉ

Beau succès pour la troisième édition de ce festival qui a accueilli plus de 1 000 spectateurs ! Organisé par Ciné Le Poiré, cet événement a proposé durant une semaine une sélection de 21 films qui ont comme point commun d'être tirés d'un livre ou d'une œuvre littéraire. Bravo aux 50 bénévoles et rendez-vous au printemps 2024 pour la prochaine édition !

DU 28 MARS AU 02 AVRIL

LES ARTISANS D'ART DU PATRIMOINE

Regroupés dans un collectif, huit artisans d'art ont ouvert leurs portes au public pour les Journées Européennes des Métiers d'Art. À cette occasion, leurs ateliers situés au 1, rue des Écholiers ont été officiellement inaugurés.

Page Facebook : Les Artisans d'Art du Patrimoine.



©Maxime Berlivet

16 ET 17 AVRIL

CHAMPIONNAT DE HANDBALL

Huit départements se sont défiés durant ce championnat de handball intercomités interrégionaux masculins qui a réuni 112 joueurs nés en 2008 et 2009. Merci aux 40 bénévoles du Poiré Bellevigny Vendée Handball qui se sont mobilisés pour faire de cette rencontre un succès !

DIMANCHE 24 AVRIL

TRIPLEFFORT

Rendez-vous était donné sur le site du Moulin à Élise pour ce championnat départemental du cross triathlon organisé par le Poiré-sur-Vie Vendée Triathlon. Les concurrents ont nagé 325 m en piscine, pédalé pendant 13 km sur un VTT et couru 5 km. Le Genôt Charly DUBIN et la Sablaise Lona GANDON ont été sacrés champions de Vendée.



©Le Poiré Vendée Triathlon



JEUDI 28 AVRIL

FÊTE DU PRINTEMPS

Un moment haut en couleurs à Pomme de Reinette ! L'équipe du centre multi-accueil a préparé des crêpes avec les enfants qui ont profité de l'occasion pour revêtir leur plus beau déguisement.

SAMEDI 30 AVRIL

CHANTEVIE POUR L'UKRAINE

Les chorales Chantevie et « IFSI On Chantait » se sont réunies pour un concert à la Martelle. Les bénéfices de cette soirée, près de 2 000 €, ont été intégralement reversés à une association solidaire du peuple ukrainien.



©Chantevie



©Vendée Poiré-sur-Vie Football

SAMEDI 30 AVRIL

TOURNOI DES GENÔTS

Ce tournoi, organisé par le Vendée Poiré Football, est reconnu et apprécié par tous les clubs de la région. C'est une « grande fête du football » qui se place sous le signe du fair-play et de l'amitié. Et pour la première fois cette année, l'événement s'est décliné au féminin avec le tournoi des Genôtes !

DIMANCHE 1^{ER} MAI

LES POMPIERS À L'HONNEUR

La cérémonie de la Sainte-Barbe, en hommage et reconnaissance aux sapeurs-pompiers, a eu lieu dimanche 1^{er} mai. Près de 600 interventions ont été réalisées en 2021 par les 39 sapeurs-pompiers volontaires qui composent le centre de secours du Poiré-sur-Vie. Merci à ces femmes et ces hommes qui consacrent leur vie à la protection, l'assistance et la sauvegarde de leurs concitoyens.



6 ET 7 MAI

GALA DU POIRÉ ROLLER

Les plus beaux numéros des patineurs et patineuses ont été réalisés au cours de cette soirée ! Un spectacle de qualité assuré par la section artistique du Poiré Roller.



©Rink and roll

SAMEDI 7 MAI

IMPROVISATION THÉÂTRALE

Après deux années de pause, l'Amicale laïque du Poiré-sur-Vie a organisé un nouveau grand match d'improvisation théâtrale. Près de 300 personnes se sont retrouvées à La Martelle pour voir s'affronter "La Troupe du Malin" et "Les Givrés de l'impro". Une belle soirée sous le signe de la spontanéité et de l'imagination !



©Amicale laïque du Poiré-sur-Vie



DIMANCHE 8 MAI

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La cérémonie commémorative a eu lieu aux Monuments aux Morts du Poiré-sur-Vie puis à La Genétouze. En cette période particulière de guerre aux portes de l'Europe, nous devons plus que jamais poursuivre le travail de mémoire auprès des jeunes générations et ne pas oublier celles et ceux qui nous permettent de vivre en liberté.

MARDI 10 MAI

INSTANTS PARENTS

Comment utiliser le numérique sans rendre tabou les écrans aujourd'hui indispensables à notre quotidien ? Tel était le sujet de la conférence animée par Vanessa LALO, psychologue clinicienne spécialisée dans les usages numériques et organisée par le Pôle Enfance Jeunesse, en collaboration avec le REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) de la Communauté de communes Vie et Boulogne.





SAMEDI 14 MAI

MOTRICITÉ LIBRE

Le Centre Multi-Accueil Pomme de ReINETTE a accueilli un atelier sur la motricité libre. Parents et enfants de 0 à 3 ans se sont retrouvés pour échanger et expérimenter avec des professionnelles de la petite enfance. Cet atelier a été organisé dans le cadre d'Instant Parents, un mois dédié à la parentalité organisé par le REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) de la Communauté de communes Vie et Boulogne.

SAMEDI 14 MAI

RANDO DES GOURMANDS

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la rando gourmande organisée par Le Poiré Roller. Plus de 200 participants ont parcouru les 12 kilomètres dans la campagne genôte sans oublier de savourer les produits locaux.



©Rink and roll



©Cap Genô

14 ET 15 MAI

CAP GENÔT FAIT SA FOIRE !

Au programme de ce week-end d'animation commerciale : jeux, stands, concerts, courses de caisses à savons...un bel événement familial porté par l'association des commerçants et artisans du Poiré-sur-Vie ! Bravo aux gagnants de la course de caisses à savons du dimanche matin !

14 ET 15 MAI

SÉANCES DE VARIÉTÉS

L'Amicale du Beignon-Basset a mis en lumière les talents des sections danse et théâtre le temps d'un spectacle sur le thème du Far West !



©Amicale du Beignon-Basset

LUNDI 16 MAI

JOURNÉE OLYMPIQUE

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la commune a organisé, le lundi 16 mai, une Journée olympique au complexe sportif de la Montparière. Les 240 élèves de CM1 et CM2 des quatre écoles de la commune ont pu profiter de plusieurs ateliers : hockey, tennis de table, jeu sportif autour du développement durable et rencontre avec des sportifs. Cette action a été réalisée en partenariat avec le CDOS 85 (Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée). Merci aux associations genôtes pour leur participation : Tennis de Table et Le Poiré Roller.

Prochain rendez-vous le lundi 11 juillet pour la journée «Terre de Sports» ouverte à tous à la Montparière, de 11 h à 17 h 30.



MARDI 17 MAI

RANDONNÉE DES GENÊTS D'OR

Les membres des Genêts d'Or ont passé une belle journée avec une marche d'environ 8 kilomètres avant d'arriver à la Ferme de la Goichonnière où ils ont pu profiter d'un repas gourmand. Une journée simple et conviviale appréciée de tous !

VENDREDI 20 MAI

LE PAYS FANTASTIQUE

Scolarisée à l'école primaire de l'Idonnière, la jeune genôte Noémie BOUYER a sorti son premier livre «Le pays fantastique» aux éditions Baudelaire. Cet ouvrage est en vente à la librairie « Les Instants Libres ». Un temps officiel a été organisé en mairie afin de mettre à l'honneur ce talent local. Félicitations à elle !



DIMANCHE 22 MAI

VIDE-GRENIER

L'affluence était au rendez-vous pour la 20^e édition du vide-grenier de l'Amicale Laïque du Poiré-sur-Vie ! Sous une chaleur étouffante, plus de 300 exposants sont venus proposer à la vente une multitude de produits à recycler !

VACANCES D'ÉTÉ

Solidavie : une offre de loisirs pour les 3-17 ans

Des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge seront proposées au cours de cet été par Solidavie. Les inscriptions sont à faire directement en ligne.

• **3-11 ANS** : l'accueil de loisirs va revivre la fabuleuse épopée des Farfadets ! En plus des activités, onze sorties sont prévues : ferme pédagogique, aquarium, O'Fun park... et quatre camps seront proposés : aventure à Saint-Julien-des-Landes, nature à Aizenay, surf à Brétignolles-sur-Mer et ferme aux Achards.

• **11-17 ANS** : les animateurs jeunesse proposent un large panel d'activités et de veillées pendant les vacances d'été. Des séjours seront également organisés : surf à Brétignolles-sur-Mer et deux journées au Futuroscope.

Les programmes sont téléchargeables sur le site internet www.solidavie.fr

Contact : 02 51 31 66 89 • www.solidavie.fr



ÇA VAUT LE DÉTOUR !

EN SORTIE AU PARC DU MOULIN À ÉLISE

Plusieurs activités sont possibles dans ce magnifique écrin de verdure :

• **VISITER LE MOULIN À ÉLISE** : passionnés par ce savoir-faire, des meuniers bénévoles vous expliquent les étapes de transformation du grain de blé à la farine. **Tous les dimanches de 15h à 18h (fermetures le 5 juin, 3 juillet et 7 août). Gratuit.**

• **SE BALADER** : plusieurs circuits de randonnée sont proposés au départ du Moulin à Élise. De 3 à 18 kilomètres, il y en a pour tous les goûts ! **Les plans sont disponibles en mairie et à télécharger sur www.tourisme-vie-et-boulogne.fr**

• **PÊCHER** : se renseigner auprès de l'association "Le Dard" pour connaître les modalités.

Contact : M. Christian BROCHARD au 06 02 33 12 15.

• **OBSERVER LES ANIMAUX** : chèvres, moutons d'Ouessant et ânes pratiquent l'éco-pâturage.

• **FAIRE UNE BALADE À PONEY** : renseignements auprès du Pony Club de la Vie.

Contact : 07 68 32 21 44.

• **JOUER** : aire de jeux sur place. Vous pouvez également tenter l'aventure « Escape Nature », un jeu d'enquête mêlant chasse au trésor, jeu de piste et escape game. **Réservation au 06 61 51 53 58.** Présence des « Jeux de Maud », animation gratuite avec une vingtaine de jeux en bois : **dimanches 17, 24, 31 juillet et 28 août de 15h à 18h.**

• **SE RESTAURER** : à la crêperie-restaurant « Le Moulin à Élise ». Contact : 02 51 06 42 86.



RENTRÉE 2022

Un portail Familles pour les activités périscolaires des écoles publiques



Pour la rentrée prochaine, l'inscription et la réservation des activités périscolaires (restauration scolaire, accueils du matin et du soir) se fera en ligne sur un nouveau portail dédié aux familles.

Cela concerne uniquement les parents d'élèves des écoles publiques. Un courrier sera envoyé fin juin leur permettant de créer leur compte. Cette nouvelle procédure va permettre à la commune de prévoir, au plus près des besoins, le personnel municipal nécessaire en vue d'assurer la sécurité des enfants. Ces informations faciliteront également la gestion des commandes pour la cuisine municipale et contribueront à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Contact : Pôle Enfance Jeunesse : 02 51 31 80 14.

JEUNESSE

MISSION ARGENT DE POCHE



Mission nettoyage des panneaux électoraux pour Flavie et Melvin.

Pendant les vacances d'avril, quinze genôts ont participé au dispositif « Argent de poche » proposé par la commune aux jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Le principe ? Donner quelques heures de son temps en échange de 15 euros d'argent de poche pour ses projets. Encadrés par des agents municipaux, ils ont participé à diverses missions : nettoyage des espaces verts, montage des bureaux de vote, aide au conditionnement pour le portage des repas, tâches administratives...

Une nouvelle session est prévue pendant les vacances d'été. Les inscriptions seront lancées autour de la mi-juin sur le site internet de la ville.

Contact 02 51 31 80 14 • www.ville-lepoiresurvie.fr

PETITE ENFANCE

Bienvenue aux "Chérubins d'Isis"



Alexandra MASSON (à droite) a ouvert une micro-crèche au Beignon-Basset (6 rue des Rosiers).

« Notre micro-crèche a ouvert ses portes le 1^{er} mars dernier » annonce la gérante, Alexandra MASSON. « Nous sommes quatre professionnelles de la petite enfance ; nous pouvons accueillir douze enfants âgés de 10 semaines à 3 ans ».

L'établissement se compose de plusieurs espaces colorés, trois chambres et un jardin de 65 m². « Notre projet pédagogique est basé sur la bienveillance et le respect du rythme de l'enfant. Nous proposons un accueil individualisé dans un cadre sécurisant, pour accompagner l'éveil et l'autonomie des tout-petits ».

- Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Pré-inscription possible en ligne.

PORTES OUVERTES : samedi 11 juin de 10h à 13h.

Contact : 09 53 80 54 61.

<https://le-poire-sur-vie-85170.les-cherubins-creches.com>

MOBILITÉ

La collectivité s'engage !

Les élus du conseil municipal et de la commission Développement Durable, Prévention et Citoyenneté confirment leur volonté de s'engager pour préserver l'environnement en s'inscrivant dans la droite ligne des actions du Plan Climat Air Energie Territoire piloté par la Communauté de communes Vie et Boulogne.

La Municipalité souhaite favoriser les mobilités douces pour réduire son empreinte carbone.

- **Stationnement pour vélos** : 50 supports de stationnement vélo vont être installés à proximité des équipements publics.
- **Pistes cyclables** : un schéma de circulation permettant la création et l'amélioration des liaisons cyclables est en cours d'étude.
- **Covoiturage** : le territoire de la Communauté de communes Vie et Boulogne compte 17 aires de covoiturage ; des aides financières de la Région sont possibles.
- **Personnel municipal** : la commune dispose de trois véhicules électriques et de cinq vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents.
- **Bus** : des lignes de transport régulier ALEOP et IMPULS'YON sont à la disposition de tous, du lundi au samedi.
- **Train** : la Gare mobile SNCF est présente chaque mardi matin sur la place du Marché. Des départs sont possibles depuis les gares de Bellevigny et de La Roche-sur-Yon pour de nombreuses destinations.



Des actions de sensibilisation

La Communauté de communes Vie et Boulogne et la Ville du Poiré-sur-Vie mettent en place des actions de sensibilisation pour tous publics.

- **Découverte du vélo à assistance électrique** : un atelier a été organisé auprès des seniors le vendredi 22 avril.
- **Défi mobilité** : pour la 3ème année consécutive, la mairie du Poiré-sur-Vie a participé au Défi Mobilité, une initiative créée pour repenser ses trajets domicile-travail en adoptant des modes de déplacement éco-responsables.
- **Animation "Tous à vélo"** : organisée samedi 21 mai sur la place du Marché. Ont été proposés au programme : des animations pour initier, faire (re)découvrir et apprécier les différents modes de déplacements et leur impact sur le climat. Également des ateliers réparation et marquage de vélos ainsi que des initiations au vélo électrique.



CADRE DE VIE

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

- **COMPLEXE SPORTIF DE LA MONTPARIÈRE** : débuté en 2020, le vaste chantier de rénovation du complexe se termine. La dernière étape a débuté mi-mai et va durer encore deux mois. Elle concerne le changement des barrières de protection en bois et la réfection du sol de la salle A.
Le saviez-vous ? Chaque semaine, plus de 3 000 personnes fréquentent cet équipement !
- **COMPLEXE SPORTIF DE L'IDONNIÈRE** : suite à un dégât des eaux en août 2021, le sol du complexe sportif va être refait. Les travaux sont prévus de fin juin à fin août (une phase de séchage d'un mois est nécessaire). Durant cette période, le complexe sera fermé au public.

Élections législatives

Ces élections auront lieu les dimanches 12 et 19 juin. Les six bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 18h.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez vous munir d'un titre d'identité (carte d'identité, passeport...) ou tout autre titre avec photo (permis de conduire, carte vitale, carte d'invalidité...).

Vous ne pouvez pas voter ? N'oubliez pas de faire une procuration !

Contact - service État-civil :
02 51 31 80 14

TRANSPORT SCOLAIRE

Prendre le car ou le TER pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée : rien de plus simple avec le réseau régional Aléop ! Les inscriptions pour l'année scolaire 2022/2023 seront ouvertes du 8 juin au 19 juillet.



Nouvelle inscription et renouvellement :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/rentree-2022>

Consulter les circuits et horaires :

<https://transportscolaire.aleop.paysdelaloire.fr>

CONSTRUCTIONS sans autorisation



Pour lutter contre la fraude fiscale, la Direction générale des Finances publiques optimise son processus de détection des constructions non déclarées au moyen de prises de vue aériennes.

En Vendée, territoire d'expérimentation de ce dispositif, des courriers seront adressés aux propriétaires de piscines dont la situation ne serait pas en règle.

Cette opération est également élargie aux bâtiments non déclarés ou incorrectement imposés.

Contact : 02 51 31 80 14.
urbanisme@lepoiresurvie.fr

PLAN CANICULE : pensez à vous inscrire !

Chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en collaboration avec les policiers municipaux, assure gratuitement une surveillance téléphonique et visite régulièrement les personnes fragiles et exposées à des risques de santé en cas de fortes chaleurs.



Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que celles en situation de handicap, sont invitées à s'inscrire sur le registre communal pour bénéficier de cet accompagnement personnalisé.

Vous pouvez également signaler l'un de vos proches. Ce registre est gratuit et confidentiel.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de compléter la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet www.ville-lepoiresurvie.fr

Contact - CCAS : 02 51 31 80 14

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...

Ils s'installent au Poiré !

ADAMENTO MOSAÏQUE

Sylvie Barouch - Mosaïste d'art

06 62 81 03 30

sylviebarouch@orange.fr

AMÉLIE BRETAUD

Réflexologue certifiée,
accompagnement mieux-être
physique, émotionnel et périnatalité

06 31 75 86 18

Facebook :

@Amélie Bretaud Réflexologue

CÉDRIC JALMA

Agent général d'assurance
Expert en gestion de patrimoine

9 rue du Loriot

cjalma@conservateur-conseil.fr

STÉPHANIE BERTRAND

Praticienne en relation d'aide
Thérapeute en hypnose

10 place du Marché

06 15 90 27 27

www.stephanie-bertrand-relation-aide.com

MÉTIERS DE BOUCHE ÉQUIPEMENT

SAV en matériel de boulangerie,
pâtisserie et traiteur

3 boulevard des Deux Moulins

05 49 68 16 96

Facebook :

@MetiersdeBoucheEquipements

TENDANCES & COULEURS

Damien SAUVÈTRE

Entreprise de peinture et décoration

12 rue des Landes Rousses

02 51 31 84 57

tendancesetcouleurs@outlook.fr

BIENVEILLANCE ET SÉCURITÉ POUR TOUS LES GENÔTS



Le mot du Maire

Ce magazine traite de prévention en faveur du « mieux vivre ensemble ». Les chiffres de la délinquance et des incivilités sont relativement faibles au Poiré-sur-Vie. Force est de constater malgré tout qu'ils sont en augmentation : les atteintes aux personnes, les dégradations de biens, les infractions au code de la route, les conflits de voisinage, les incivilités telles que les dépôts sauvages et les comportements inappropriés... Ces faits sont très regrettables et ont un coût conséquent pour la collectivité.

La commune a institué, depuis octobre 2007, un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour définir et appliquer une stratégie locale de sécurité identifiée et surtout partagée avec les acteurs locaux de terrain. De multiples actions sont menées chaque année pour atteindre cet objectif. Dans ce cadre, nous souhaitons améliorer la sécurité routière, réduire les incivilités, renforcer le dispositif de participation citoyenne, étudier la mise en place de vidéoprotection sur quelques sites sensibles, poursuivre notre accompagnement des jeunes et sensibiliser la population aux violences conjugales, sexuelles et sexistes. Notre manière d'agir reste axée autour de la prévention.

Je tiens à remercier la Gendarmerie et la Police municipale qui œuvrent jour et nuit pour notre sécurité et notre tranquillité publique. J'en appelle également à la responsabilité de chacun pour faire perdurer notre bien vivre ensemble, gage de notre qualité de vie et de l'image attractive de notre commune.

Vous retrouverez également dans ce Poiré Mag plusieurs sujets liés à l'écomobilité. L'augmentation du coût de l'énergie et les préoccupations environnementales nous amènent à repenser nos modes de déplacement, pour réduire nos dépenses et diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. N'hésitons pas à nous interroger sur les alternatives possibles : à pied, à vélo, en trottinette, en covoiturage, en transport en commun (bus ou train). Différentes réflexions sont en cours pour les améliorer et les développer, en lien avec la Communauté de communes Vie et Boulogne et la Région qui se partagent juridiquement cette compétence. Il nous faut être innovants et pragmatiques pour trouver l'écomobilité la mieux adaptée à nos besoins et à notre environnement pour nous rendre au travail, à l'école, aux activités de loisirs ou pour faire nos courses.

Pour conclure, une belle dynamique associative anime à nouveau notre commune depuis quelques semaines. Les événements sont nombreux et d'une grande qualité grâce à l'implication des bénévoles que nous remercions très chaleureusement.

Le programme des animations municipales culturelles est joint à ce magazine. Toutes ces animations sont gratuites. Toujours dans un esprit familial et convivial, nous souhaitons vous y retrouver nombreux !

Dans l'attente de ces nouvelles rencontres, nous vous souhaitons de profiter pleinement de ces belles journées de printemps au Poiré-sur-Vie !

Sabine ROIRAND

La commune du Poiré-sur-Vie coordonne une politique partenariale de prévention de la délinquance et de tranquillité publique. Organisée dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), elle vise à identifier au plus vite les difficultés et à les traiter.

LES MEMBRES DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CLSPD

LA COMMISSION RESTREINTE

Elle est composée :

- des élus municipaux dont Sabine ROIRAND, Maire du Poiré-sur-Vie, Marc GUIGNARD, conseiller délégué à la Prévention en charge du CLSPD et Blandine DANIEAU, adjointe au Scolaire, Périscolaire, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse ;
- du Commandant de la Brigade Territoriale Autonome de gendarmerie de la commune ;
- du Chef du centre de secours ;
- de la Police municipale ;
- du Centre Communal d'Action Sociale ;
- du service Jeunesse de Solidavie.

Elle se réunit une fois par mois afin de faire le bilan du mois précédent, définir les actions à venir et coordonner les différents acteurs.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Elle se réunit une fois par an. Aux membres de la commission restreinte s'ajoutent Madame la Procureure de La Roche-sur-Yon, le Préfet de la Vendée et les services du Département. La dernière plénière a eu lieu le 17 mars 2022 à la mairie du Poiré-sur-Vie.



“

L'amélioration de la tranquillité publique et du vivre ensemble est l'objectif ambitieux des membres du CLSPD.

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE DE RAPPEL À L'ORDRE

Dans le cadre de son pouvoir de police et de ses attributions en matière de prévention de la délinquance, **Madame le Maire reçoit, pour un rappel à la loi, les mineurs et majeurs auteurs de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune.**

En agissant sur les comportements individuels, le plus en amont possible, l'objectif recherché est de tenter de mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent y conduire.

Un nouveau protocole a été signé le 17 mars 2022 entre Madame le Maire et Madame le Procureur de la République.



LES AXES DE TRAVAIL 2022 DU CLSPD

Afin d'identifier au mieux et en temps réel les problématiques du territoire et de pouvoir les traiter de la manière la plus adaptée possible, le CLSPD du Poiré-sur-Vie définit chaque année des axes de travail.



LES AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES DÉTERMINÉS :

la sécurité routière, les incivilités, une réflexion autour de la vidéoprotection, la relance du dispositif « Participation citoyenne », l'accompagnement des jeunes et la lutte contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes.

ZOOM SUR 3 AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



SÉCURISATION. La commune poursuit les aménagements de sécurité engagés depuis plusieurs années, notamment aux abords des établissements scolaires.

Cinq radars pédagogiques permettent d'indiquer aux conducteurs leur vitesse en temps réel pour les inciter à ralentir. Un compteur radar mobile permet de mesurer les vitesses réelles sur certains axes.

Une étude est en cours sur l'ensemble de la commune pour l'amélioration et la création de cheminements cyclables sécurisés. La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en plusieurs tranches, sur plusieurs années.

PRÉVENTION. Les actions de sensibilisation à la sécurité routière du CP à la 3^e se poursuivent dans les établissements scolaires. Des actions de prévention ponctuelles sont également réalisées auprès de différents publics.

2. LA PARTICIPATION CITOYENNE : UTILE AU BIEN-VIVRE

Instauré en 2015, le dispositif « Participation citoyenne » consiste à associer des habitants volontaires à la lutte contre les incivilités. Il constitue un maillon important de la sécurité et de la tranquillité publique.

FONCTIONNEMENT. Le référent est désigné par la commune et la Gendarmerie et adhère à une charte. Il contribue au signalement des démarcheurs suspects, à la surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, au signalement de comportements ou de faits inhabituels... Les habitants volontaires « veillent » mais ne surveillent pas.

Les 30 référents « participation citoyenne » de la commune ont été invités à une rencontre en mairie mercredi 11 mai en présence d'un représentant de la Brigade Territoriale Autonome du Poiré-sur-Vie. Des conseils de sécurité ont été donnés sur les démarchages abusifs, les cambriolages et les appels malveillants.

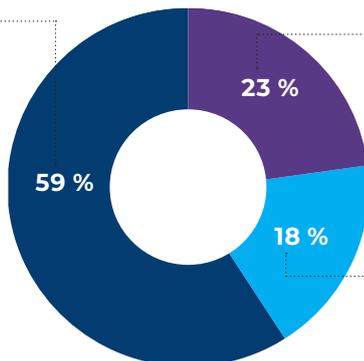
Vous souhaitez devenir référent « Participation citoyenne » ?
Merci de contacter la Police municipale au 02 51 31 80 14 ou par courriel à pm@lepoiresurvie.fr



ACTIVITÉS DE LA POLICE MUNICIPALE CHIFFRES 2021

PRÉVENTION

Surveillance générale et aux abords des écoles, opération tranquillité vacances, sécurité routière (prévention et code de la route).



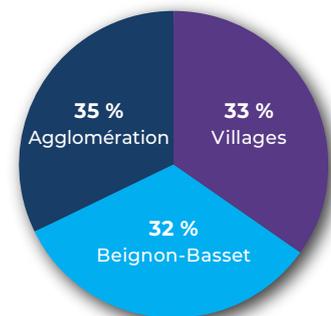
INTERVENTIONS

Atteintes aux biens et aux personnes, fourrière animale, manifestations et alarmes.

ADMINISTRATIF

Travail administratif, réunions, formations.

SURVEILLANCE GÉNÉRALE



3. UNE RÉFLEXION AUTOUR DE LA VIDÉOPROTECTION

Dans l'objectif de renforcer ses moyens à assurer la tranquillité et la sécurité publiques, et pour prévenir la délinquance (dégradation de biens publics, atteintes à la tranquillité publique, respect de l'ordre public, etc...), la ville du Poiré-sur-Vie étudie la mise en œuvre d'un programme de vidéoprotection sur son territoire.



En effet, des dégradations ont pu être commises sur certains sites publics ainsi que des nuisances diverses sur différents lieux, ce qui motive aujourd'hui la mise en place d'un système de vidéoprotection destiné d'abord à prévenir et dissuader leurs auteurs potentiels, et ensuite à permettre de mieux identifier les faits, leurs circonstances et leurs auteurs s'ils sont commis.

La vidéoprotection est en effet également un outil mis à disposition des forces de l'ordre municipales et nationales afin d'optimiser les recherches et de faciliter les enquêtes pour tendre vers l'élucidation du plus grand nombre de délits.

MODE D'EMPLOI

Avant d'installer des caméras, la commune fait réaliser un diagnostic par un référent sûreté de la Police nationale. Elle doit ensuite obtenir l'avis favorable du Préfet après constitution d'un dossier détaillé indiquant le nombre de caméras, leur emplacement, leur orientation... Quant aux images, elles ne peuvent être visionnées que par un Officier de police judiciaire.

! STOP AUX IDÉES REÇUES

" LES CAMÉRAS, ÇA SERT À ESPIONNER LES HABITANTS".

FAUX Les caméras ne filment pas les propriétés privées.

« LES BANDES-VIDÉO SONT CONSERVÉES INDÉFINIMENT ».

FAUX La conservation des images ne dépasse pas trente jours. C'est le délai maximal prévu par la loi française. Cette limite peut toutefois être dépassée en cas de procédure judiciaire en cours.

« LES IMAGES SONT VISIONNÉES 24 H/24 PAR DES AGENTS ».

FAUX Aucune personne n'est assise derrière un écran à visionner les caméras. Les images sont seulement enregistrées. Le visionnage n'est autorisé qu'aux personnes habilitées à le faire et sur des motifs bien précis (au nombre de 11).

DÉPART EN VACANCES

LES BONS GESTES

Les cambriolages sont des intrusions particulièrement traumatisantes pour les victimes.

Pour se prémunir de telles effractions, quelques gestes simples de précaution suffisent parfois à décourager les malfaiteurs :

- Penser à signaler son absence (famille, voisins, Police municipale) et éviter d'indiquer les dates de ses vacances sur les réseaux sociaux.
- Verrouiller tous les accès de son habitation (portes, fenêtres, garage...) et confier la clé à un voisin plutôt que de la laisser sous un paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.
- Tenir éloignés des fenêtres ses objets de valeur : bijoux, sac à main, mobilier ancien...
- En période d'absence, faire vivre la maison par une personne de confiance : ouvrir régulièrement les volets, relever le courrier...

1/4 des cambriolages ont lieu pendant l'été*

* Source : Ministère de l'Intérieur.

TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ SEREINS !

La commune propose aux habitants, en cas d'absence de plusieurs jours, de s'inscrire au dispositif « Tranquillité vacances ». Associées à l'opération, la Police municipale et la Gendarmerie programment des passages chaque jour, à des heures aléatoires, sur les lieux de résidence signalés.

C'est gratuit ! Inscription en ligne : www.ville-lepoiresurvie.fr/vivre/police-municipale/vos-demarches-en-ligne

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

15 SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS



POLICE MUNICIPALE

Un service de proximité pour la population

La Police municipale du Poiré-sur-Vie compte deux agents, les Brigadiers-Chefs Principaux Franck BARDOUX, arrivé en 2005 lors de la création du service, et Julien PASQUEREAU, arrivé en 2013.

UNE SEMAINE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Intervenant en complémentarité des services de l'État, la Police municipale assure des missions de sécurité locale pour la population dans un esprit de médiation permanent.

Pas de réelle « semaine type » car les journées ne se ressemblent pas !

Lundi 8 h 30 : Franck et Julien sont présents aux abords des établissements scolaires pour « faciliter la traversée de rue des enfants, mais aussi parfois rappeler quelques règles essentielles aux parents ». La surveillance des écoles, de la voie publique et des bâtiments représente 30 % de l'activité de la Police municipale.

Mardi 10 h : un dépôt sauvage a été signalé. Le ramassage est organisé en concertation avec les services techniques. « La salubrité est du ressort du Maire, nous avons un pouvoir de verbalisation sur ces infractions ».

Mardi 14 h : Franck intervient dans une école pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Mercredi 11 h : gestion de la fourrière animale. Un chien errant a été aperçu en centre-ville, « on le capture puis on recherche ensuite ses propriétaires ».

Jeudi 17 h : prévention sur la circulation et

le stationnement. « Malheureusement, la verbalisation est parfois nécessaire ».

Vendredi 14 h : en lien avec le service Vie locale, Julien rencontre les responsables d'une association pour les aider à sécuriser leur manifestation.

Vendredi 17 h : la Police municipale est appelée pour un conflit de voisinage. « L'objectif premier est de favoriser le dialogue ».

Franck et Julien sont également en charge de :

- la mise en fourrière des véhicules (gênants, ventouses, épaves sur la voie publique),
- la gestion des objets trouvés,
- la régie des marchés,
- l'opération tranquillité vacances.

Sans oublier l'aspect administratif et réglementaire du métier : rédaction et application des arrêtés municipaux, gestion et régie des foires et marchés, enquêtes administratives et publiques...

CONTACT

Les agents de Police municipale sont à votre écoute. Tél. 02 51 31 80 14.

En cas d'urgence ou la nuit, veuillez contacter la gendarmerie nationale du Poiré-sur-Vie au 02 51 31 82 34 ou composez le 17.

LE MOT DE L'ÉLU



Marc GUIGNARD
Conseiller délégué à la Solidarité et à la Prévention

« La tranquillité dans notre commune est l'affaire de chacun d'entre nous. C'est aussi la responsabilité de la commune de veiller à la prévention des incivilités, afin que chacun se sente en permanence en sécurité et que « le bien vivre-ensemble » puisse prendre toute sa place.

Dans ce cadre, les agents de la Police municipale tiennent un rôle essentiel. D'abord par les actions de prévention conduites, auprès des écoles notamment, mais aussi dans les relations au quotidien avec la population. Ensuite, dans le traitement des incivilités constatées, en lien si besoin avec la Brigade de la Gendarmerie du Poiré-sur-Vie.

Accroître la prévention et traiter au mieux les incivilités constatées sont donc les deux principes forts qui conduisent l'action de la Police municipale, et ceci dans le but de responsabiliser encore plus chaque habitant sur ce sujet.



ET SI ON COVOITURAIT ?

En route pour l'écomobilité !

900 000 personnes convoitent chaque jour en France pour aller travailler. Vous allez au travail, seul, en voiture et vous arrivez en même temps que votre collègue qui vit à quelques rues de chez vous ? En milieu rural, le covoiturage reste une solution peu onéreuse et pratique pour effectuer vos trajets du quotidien. Peut-être pouvez-vous envisager de covoiturer ?

Le covoiturage présente de nombreux avantages

- C'est bon pour l'environnement. En diminuant le trafic, en réduisant le nombre de véhicules sur la route, ce sont autant d'émissions de CO² rejetées en moins !
- En mutualisant les dépenses : on alterne avec son collègue, on participe aux frais... c'est économique !
- Le covoiturage permet de rencontrer d'autres personnes et de voyager dans une atmosphère conviviale. La bonne humeur et les échanges au rendez-vous, le trajet passe plus vite !

Le saviez-vous ?

Un salarié qui covoiture tous les jours sur 30 km, en alternance avec un collègue, économise près de 2000€ / an.

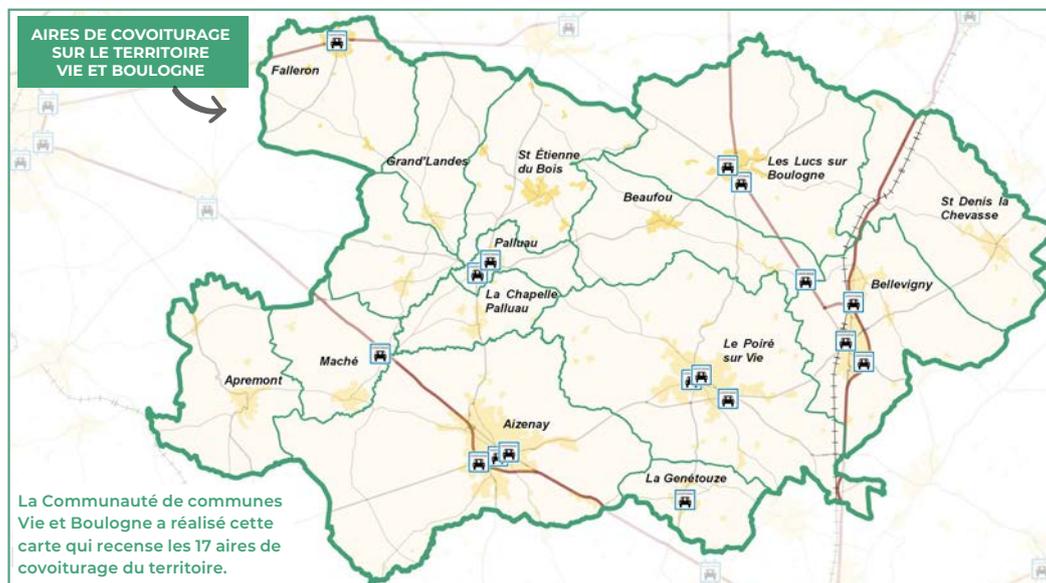
Un coup de pouce régional pour se lancer

La Région Pays de la Loire participe aux frais de trajets domicile-travail, via les applications gratuites : BlaBlaCar Daily, Karos, Klaxit, et Mobicoop.



Une subvention est versée par trajet et par personne transportée selon les modalités suivantes :

- 6 trajets passagers maximum par conducteur et par jour,
- Une indemnité de 2 € par trajet passager jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km au-delà, jusqu'à un plafond de 5€ par trajet passager.
- Pour les trajets de plus de 2 km, dont le départ et l'arrivée sont dans la Région des Pays de la Loire.



TÉMOIGNAGE



" J'ai démarré le covoiturage il y a deux ans lors du Défi Mobilité. Depuis, nous covoiturons avec une collègue à raison de deux fois par semaine et nous sommes aidées financièrement grâce à l'application BlablaCar Daily. Un vrai coup de pouce pour le budget essence ! Au terme d'un mois, cela permet de payer quasiment un plein d'essence dans la voiture. C'est aussi l'occasion de discuter et de partager nos expériences".

Magalie, 37 ans
LE POIRÉ-SUR-VIE



QUESTIONS / RÉPONSES SUR...

La restauration du ruisseau du Ruth et du plan d'eau du Parc du Moulin à Élise

Le plan d'eau du Parc du Moulin à Élise se situe dans notre commune au cœur d'une zone de loisirs à laquelle nous sommes tous très attachés. Un véritable poumon vert, un lieu de rencontres et d'animations, un lieu vivant riche d'un patrimoine unique : le Moulin à Elise. Ce site du Parc du Moulin à Elise fait partie de notre histoire, de notre identité et de notre patrimoine commun qu'il nous faut préserver.



POURQUOI LE PLAN D'EAU NE RÉPOND PLUS AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES ?

Le Ruth est un petit affluent du fleuve côtier « La Vie ». Le ruisseau débouche directement dans le plan d'eau du Parc du Moulin à Élise.

Ce plan d'eau ne répond plus aux normes environnementales fixées par les réglementations européennes. Son envasement est tel qu'il devient de plus en plus nocif pour la faune et la flore et de plus en plus difficile à utiliser par les usagers. Cet envasement provient des matières transportées par le Ruth qui se déposent dans le fond du plan d'eau.

Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité et de répondre aux obligations réglementaires, le Ruth doit être déconnecté du plan d'eau.

EN CHIFFRES

2013 : 6 550 m³

2021 : 7 242 m³

Évolution du volume
d'envasement



POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT CURER LE PLAN D'EAU ?

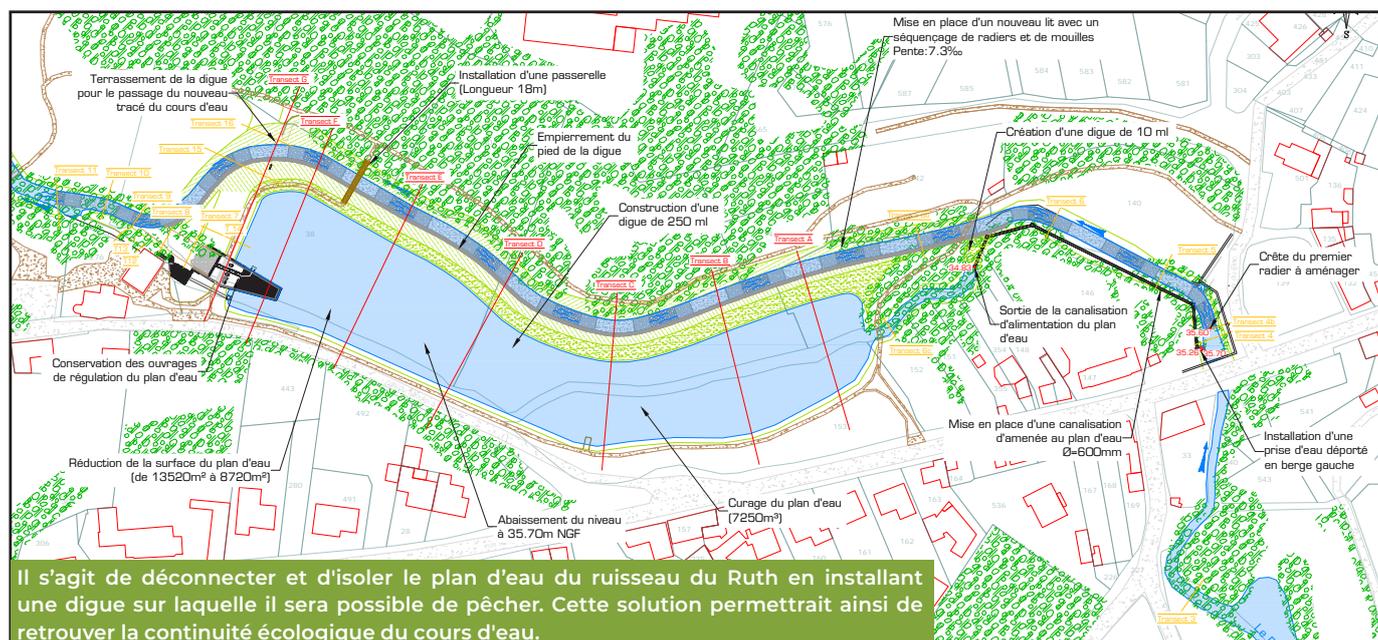
Le curage répond partiellement et temporairement à cette problématique. C'est une intervention coûteuse qui doit être renouvelée tous les 20 à 30 ans sur une durée illimitée.

De plus, le plan d'eau n'est pas conforme aux dispositions actuelles du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne. Après divers échanges, le service de la Police de l'eau de la Préfecture a conclu que ni la vidange ni le curage du plan d'eau ne pourraient être validés sans mise en conformité des installations, c'est-à-dire comprenant la déconnexion du Ruth du plan d'eau. Le non-respect de ces dispositions constituerait un délit.

Cette déconnexion est la seule solution arrêtant de façon nette et durable l'apport de sédiments et de matières organiques. La qualité de l'eau sera conservée et les espèces choisies dans le plan d'eau seront préservées.



? EN QUOI CONSISTE LE PROJET DE DÉCONNEXION ?



Il s'agit de déconnecter et d'isoler le plan d'eau du ruisseau du Ruth en installant une digue sur laquelle il sera possible de pêcher. Cette solution permettrait ainsi de retrouver la continuité écologique du cours d'eau.

? POURQUOI INTERVENIR MAINTENANT ?

Parce qu'il est urgent de remédier à la situation difficilement tenable pour les différents usagers du plan d'eau, et ce, quelle que soit l'action entreprise. La pratique de la pêche sur le plan d'eau est de moins en moins agréable et intéressante, et la consommation d'eau par le moulin devient complexe en raison du volume d'eau remplacé par la vase. Le risque d'eutrophisation et de développement de cyanobactéries est élevé et engendre un risque sanitaire de production de toxines pouvant provoquer des troubles de santé chez l'homme et les animaux.

? QUEL EST L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE ET DE LA RÉFLEXION ?

L'orientation actuelle est d'étudier plus précisément le scénario avec le bras de contournement par la droite (côté Montparière). Une fois le choix du scénario validé, l'étude de faisabilité finalisée et les autorisations administratives obtenues, les travaux pourront commencer. Ils sont envisagés en 2023 et 2024.

? QUELS SONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES ATTENDUS ?

- Un plan d'eau maintenu (surface d'environ 8 720 m² de plan d'eau contre 13 320 m² actuellement),
- l'amélioration de la qualité écologique du cours d'eau,
- l'installation d'une faune et d'une flore plus diversifiées,
- une activité de pêche facilitée en milieu clos,
- la poursuite de l'activité du Moulin à Élise.

“ Le plan d'eau du Moulin à Élise est un patrimoine commun d'une grande valeur que nous souhaitons valoriser.

Sabine ROIRAND
Maire du Poiré-sur-Vie

EN CHIFFRES

- Le plan d'eau a été créé il y a **40 ans**.
- La commune a racheté le Moulin à Élise en **1989**.
- **10** solutions techniques ont été comparées, analysées et discutées.



UNE RÉFLEXION CONCERTÉE

Un comité de pilotage composé de 20 personnes (élus, partenaires et représentants d'associations) a été mis en place. La municipalité travaille en collaboration avec le bureau d'étude Hydro Concept, le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay ainsi que les services de l'Etat.

Retrouvez le dossier détaillé de ce projet sur le site internet de la commune : www.ville-lepoiresurvie.fr

C'EST GENÔT !



La Communauté de communes Vie et Boulogne a organisé mercredi 4 mai 2022 une remise de chèque aux entrepreneurs accompagnés par Initiative Vendée Terres et Littoral.

ENTREPRENDRE

Être accompagné à chaque étape

Vous avez un projet ? Quelle que soit l'étape où vous vous trouvez dans votre parcours de création ou développement d'activité, la commune du Poiré-sur-Vie et le service Développement Économique de la Communauté de communes Vie et Boulogne (CCVB) sont à vos côtés.

AVANT LA CRÉATION OU LA REPRISE

Accompagnement proposé : une écoute, un accueil et un conseil personnalisé, une information sur les données socio-économiques du territoire, une mise en relation avec les différents partenaires du territoire.

Optimisation des conditions d'accueil des entreprises : une offre foncière et immobilière adaptée et diversifiée (aménagement de parcs d'activités et de bâtiments à usage économique, renforcement de la qualité des parcs d'activités, anticipation de la maîtrise foncière...).

Contact Mairie - 02 51 31 80 14

Contact CCVB - 02 51 31 60 09

ÉLUS RÉFÉRENTS



Aurélien MARTIN
Conseiller délégué à l'économie, l'emploi et le tourisme



Aurélie MORINEAU
Conseillère déléguée à l'animation Cœur de ville, commerciale et artisanale

LORS DE LA CRÉATION

Accompagnement proposé : la mise en relation des entrepreneurs entre eux et avec les organismes prescripteurs tels que le Réseau Initiative Vendée Terres et Littoral (IVTL).



Initiative Vendée Terres et Littoral est un réseau associatif qui apporte un appui humain et financier aux créateurs et repreneurs de projet.

SOLUTIONS PROPOSÉES

1. Le prêt d'honneur :

une aide financière sans garantie ni intérêt pour le porteur de projet

2. Le suivi de l'entreprise :

un accompagnement personnalisé pendant trois ans avec des rendez-vous individuels et des réunions collectives.

3. Le parrainage :

une relation privilégiée avec un chef d'entreprise du territoire. Le parrain épaula, soutient et apporte ses conseils.

ENTREPRISES GENÔTES SOUTENUES PAR IVTL DEPUIS 2020

- **Fred'Ho Pour Vos Travaux** (petits travaux de terrassement)
- **Plaisirs de Vie** (pâtisserie, chocolaterie)
- **Salon « Bulle d'Hair »** (coiffure)
- **Abécéd'Hair Coiffeur**
- **Micro-crèche « Les Chérubins d'Isis »**
- **Librairie « Les Instants Libres »**
- **Caméléon Factory** (aménagement de van)
- **SARL VRSI - Vendée Réseaux et Systèmes d'Information**
- **« Papille & Mamille »** (bistrot burger)

EN CHIFFRES

TERRITOIRE VIE ET BOULOGNE ENTRE 2020 ET 2022 :

- 540 000 € de prêts d'honneur accordés ;
- 48 entreprises accompagnées ;
- 110 emplois créés ou maintenus.

SUR LA COMMUNE DEPUIS 2013 :

- 333 500 € de prêts d'honneurs accordés ;
- 45 entreprises accompagnées. Sur ces 45 entreprises : environ 60% sur de la création, 30% sur de la reprise et 9% sur de la croissance.

Contact - 02 28 13 04 57

contact@initiative-vendeeterreslittoral.fr

DÉFI MOBILITÉ

Ça roule à l'école des Pensées !



VENIR À L'ÉCOLE À VÉLO !

À l'occasion du Défi Mobilité, plusieurs parents (et grands-parents !) se sont organisés pour accompagner leurs enfants à l'école...à vélo !

Un circuit est organisé depuis La Ribotière, le Moulin des Oranges et différents quartiers du Beignon -Basset jusqu'à l'école des Pensées.

Un trajet dans la convivialité et la bonne humeur qui plaît beaucoup aux enfants et devrait se poursuivre.

Une belle initiative pour montrer qu'une autre mobilité est possible !

1^{ER} PRIX EN 2021

L'école participe au Défi Mobilité pour la deuxième année consécutive. En 2021, elle a remporté le premier prix dans sa catégorie avec un taux de participation de 88%.

Pour les remercier de cet engagement, la Communauté de communes Vie et Boulogne est venue à la rencontre des élèves le mardi 10 mai. Au programme : révision des vélos, rappel des bonnes pratiques sur la route et remise d'un kit sécurité.



Subventions aux associations

Dans le but de maîtriser les dépenses communales, l'équipe municipale a choisi de faire quelques économies en 2022 sur les subventions aux associations. En sortie de deux années « covid », est-ce saluer notre tissu associatif que de rogner (de quelques dizaines d'euros ou de beaucoup plus) sur la plupart des subventions ? Un vrai échange en amont avec les associations aurait été préférable, avec une réflexion globale sur les possibilités d'économie et de mutualisation.

Par ailleurs, des modifications ont été faites sur les subventions aux associations de parents d'élèves, remplacées par des subventions directes aux écoles, à notre avis sans assez de préparation et de consensus en amont. Un débat aurait également été nécessaire en commission avant toute décision, sur la base d'informations partagées. Cette remarque est constante de notre part et vaut pour toutes les commissions.

Enfin, début 2021, nous avons demandé que la subvention versée pour les repas à l'école du Sacré Cœur bénéficie principalement aux familles qui en ont le plus besoin, en fonction du quotient familial (comme c'est le cas dans les écoles publiques). Cela ne semble pas, ou pas encore, le cas. C'est très regrettable !

Pour toutes ces raisons, mises bout à bout, nous avons voté « contre » le tableau des subventions, tel que présenté en conseil municipal.

Les élus

LE POIRÉ AUTREMENT



TOUTE L'ANNÉE

Festi'Marché

Du beau, du bon, du local !

Les vendredis, en semaine impaire de 16 h 30 à 19 h 30
Place du Marché

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr



VIE SCOLAIRE

Fêtes des écoles

- **École des Pensées** : samedi 18 juin au Parc des Pensées.
- **École du Sacré-Cœur** : samedi 25 juin au parc du Moulin à Élise.
- **Écoles de l'Idonnière et du Chemin des Amours** : samedi 2 juillet au Parc du Moulin à Élise.



VENDREDI 10 JUIN

Soirée gourmande

Organisée par l'EPI - Échanges Poiré International

à partir de 19h
Place du Marché

Contact :
epi85170@gmail.com

SAMEDI 11 JUIN

Formation premiers secours - PSCI

Organisée par l'antenne locale de Protection Civile

de 9h à 17h30
La Martelle

Contact :
lepoiresurvie@protection-civile-vendee.org

SAMEDI 11 JUIN

Concert d'André Manoukian et Robin McKelle

Organisé par le Département de la Vendée.

à 21h
Parc du Moulin à Élise
Réservation :
www.evenements.vendee.fr



DIMANCHE 12 JUIN

Rallye Famille

Organisé par PEPIDO

de 9h30 à 12h30
Départ : école de l'Idonnière

Contact :
asso.pepido@hotmail.com

DIMANCHE 12 JUIN

Les boucles d'Élise

Randonnée pédestre organisée par le Club des retraités sportifs.

Inscription au départ entre 7h30 et 9h30 / Complexe sportif de la Montparière

Contact :
ferret.philippe.cerny@gmail.com

DIMANCHE 12 JUIN

Rando orientation

Organisée par Raid Aventure Pays de Vie.

Départ libre entre 8h et 10h30.
Place du Marché.

Contact :
www.rapv.fr

VENDREDI 18 JUIN

Spectacle de danse

Organisé par l'association Mouvance. Spectacle modern-jazz et hip-hop

2 représentations : 16h30 et 20h30.
Salle de l'Idonnière

Contact :
mouvance.danse@gmail.com

DIMANCHE 19 JUIN

Rando La Genôte

Organisée par l'ACPV - Le Poiré Sur Vie Cyclisme.

7 circuits au choix : VTT, cyclos et pédestre.

Inscription en ligne :
<https://acpv85.s2.yapla.com>

MARDI 21 JUIN

Festi'Musique

Organisée par la Ville du Poiré-sur-Vie. Scène ouverte aux groupes genôts, Mariluce, Rod Taylor et Positive Roots Band. Bar et restauration sur place

de 18h à minuit- Gratuit
Place du Marché



MERCREDI 22 JUIN

Goûter musical

Organisé par la Ville du Poiré-sur-Vie. Spectacle jeune public « Léo et Léon, passeurs de rêves ».

à 16h - Gratuit
Foyer rural du Beignon Basset



VENDREDI 24 JUIN

Spectacle familial

Organisé par la médiathèque du Poiré-sur-Vie. La compagnie La Roue Tourne présente son spectacle familial "La Guinguette des Loupiots".

à 18h30 - Gratuit
Médiathèque du Poiré-sur-Vie

Contact :
02 51 31 89 02

ferret.philippe.cerny@gmail.com



DU 24 AU 26 JUIN

Exposition Atelier de Pénélope

de 10h à 18h
La Martelle

Contact :
06 24 02 66 90

DU 30 JUIN AU 6 JUILLET

Exposition Atelier Magenta

de 10h à 12h et de 14h à 19h
La Martelle

Contact :
buteau.melanie@orange.fr

DIMANCHE 10 JUILLET

Après-midi dansant

Organisé par les Genêts d'Or

à partir de 14h30
La Martelle

Contact :
www.les-genets-dor.com

LUNDI 11 JUILLET

Terre de Sports

Animation organisée par la commune en collaboration avec le CDOS 85 dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 »

de 11h à 17h30 / Ouvert à tous
Complexe sportif de la Montparière

MERCREDI 13 JUILLET

Bal des pompiers

Organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers du Poiré-sur-Vie.

de 20h à 1h
Place du Marché

Contact :
02 51 31 88 30

MERCREDI 13 JUILLET

Festi'Artifice

Organisé par la Ville du Poiré-sur-Vie. Spectacle pyrotechnique musical.

à 23h - Gratuit
Parc du Moulin à Élise



JEUDI 14 JUILLET

Bal

Organisé par Atout Cœur Vendée.

à 14h30 à La Martelle

Contact :
02 51 67 17 46

DU 30 AU 31 JUILLET

Balades en calèche

Organisées par Les Sabots de la Vie.

samedi de 15h à 18h
dimanche de 11h à 18h

Contact :
lessabotsdelavie@gmail.com

FESTI MUSIQUE



MARDI 21 JUIN 2022

BAR ET
RESTAURATION
SUR PLACE

À PARTIR DE 19H, PLACE DU MARCHÉ
Talents locaux



20H30 MARILUCE EN TRIO Pop Folk



22H ROD TAYLOR & POSITIVE ROOTS BAND Reggae

MERCREDI 22 JUIN

Goûter musical

Foyer rural du Beignon-Basset

GRATUIT
OUVERT A TOUS



16H LÉON ET LÉO, PASSEURS DE RÊVE Spectacle jeune public

